

# Un suspect de l'attentat de Nice a été remis en liberté

jeudi 5 septembre 2019, par [Thémis](#)

**D'après ses avocats, l'homme de 43 ans était en détention provisoire depuis trois ans à cause d'« indices de proximité » et non de « charges », ce qui constituerait une « infinie, donc excessive, précaution ».**

Les deux hommes s'étaient rencontrés en Tunisie en 2003 avant de se retrouver sur la Côte d'Azur six ans plus tard. La veille de l'attentat sanglant, Mohamed Oualid G. avait par ailleurs racheté à M. Lahouaiej Bouhlel sa voiture. Les investigations avaient aussi recensé 1 278 appels entre les deux hommes entre juillet 2015 et juillet 2016. Au lendemain de l'attaque, le Franco-Tunisien s'était spontanément présenté à la police. Il a toujours clamé son innocence.

## **De simples « indices de proximité » d'après ses avocats**

Sa remise en liberté est « une décision absolument cohérente et logique au regard de l'érosion après de longues investigations de ce qui ne constituait à l'origine même pas des charges, mais de seuls indices de proximité avec l'auteur de l'attentat de Nice », ont déclaré ses avocats William Bourdon, Bertrand Repolt et Vincent Brengarth. D'après eux, ces « trois ans de détention provisoire (...) ne s'expliquent que par un devoir d'infinie, donc excessive, précaution des juges et du parquet antiterroristes pour envisager de mettre en liberté une personne mise en examen quand ils sont chargés d'instruire sur des faits d'une exceptionnelle gravité ».

Il s'agit du quatrième des huit mis en examen dans ce dossier à obtenir une remise en liberté, après celles, en novembre 2017, de la Franco-Albanaise Enkeledja Z., puis, en août 2018, de Hamdi Z., un membre de l'entourage de l'auteur de la tuerie, et celle, en janvier 2019, de Brahim T. Un neuvième mis en examen s'était suicidé en prison en juin 2018, quelques jours après le renouvellement de sa détention provisoire.

**Source : Le Monde AFP**

**Publié le 28 aout 2019**